

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2008

DÉMOCRATIE SOCIALE - (n° 969)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 29

présenté par
M. Poisson, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 4

Dans l'alinéa 2 de cet article, substituer aux mots :

« le représenter »,

les mots :

« la représenter ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement grammatical.